

CONSTANTINE

Effondrement d'un mur
à Sidi Djelis

Des jours sont passés depuis l'effondrement du dernier rempart d'un immeuble à l'impasse Sidi Djelis dans la vieille ville de Constantine. Les amas de pierres bloquent toujours les habitants de cette ruelle et empêchent les personnes âgées parmi eux de sortir de leurs maisons. L'atmosphère poussiéreuse créée aux alentours de cette bâtisse, appelée communément "Dar Boumaâza", sise à proximité de l'ancienne école Jules-Ferry, procure encore des désagréments aux riverains.

L'opération de dégage-ment des gravats risque de s'éterniser. L'équipe dépêchée par les services de la commune travaille avec des moyens dérisoires. Les deux brouettes et les quelques paniers utilisés par cinq ouvriers qui peinent dans cette opération ne rassurent guère les locataires de l'impasse de voir leur situation débloquée dans un futur proche. Car, à leurs yeux, avec ces



moins de fortune, cette équipe ne peut débarrasser les lieux des restes des "pierres noires" qui constituent la partie inférieure du mur effondré.

Le prétexte avancé par les autorités de ne pas recourir à des engins performants pour débarrasser les décombres est l'exiguïté de l'endroit. Mais le comble c'est que cette demeure, qui a été évacuée il y a longtemps et ses locataires relogés ailleurs, n'a pas été démolie. C'est le cas de pas mal d'habitations mitoyennes et qui donnent sur deux accès à la

rue Tatache-Belkacem (ex-rue Thiers). L'une via une petite ruelle menant vers l'agence bancaire de la BDL et l'autre vers la surface utilisée comme parking près de la zaouïa de Sidi Abderrahmane en passant par zenkat Halmoucha.

Les riverains ont affirmé que les autorités ne font que mentionner les habitations évacuées, détruire quelques parois à l'intérieur et construire des murs pour fermer l'entrée de chaque maison. Si les demeures n'ont pas été squattées par des personnes dont

certain ont déjà bénéficié de logements et qui réoccupent les lieux et reconstruisent les murs avec des moyens de fortune pour les rendre plus ou moins habitables, des "rapaces" viennent fouiller dans les immeubles en ruine à la recherche de matériaux recyclables (tuile, bois...) pour les vendre.

Ils ne se limitent pas aux débris mais tentent même d'arracher les poutres qui s'étendent aux maisons voisines, ce qui constitue une menace pour les habitations qui restent encore intactes. Même l'éboulement de "Dar Boumaâza" est le fait, d'ailleurs, de cette "spoliation". "Ces gens ont créé un véritable bidonville à l'intérieur de la vieille ville", ont-ils déploré.

En attendant une prise en charge effective et définitive de la vieille ville par les autorités locales, la menace restera imminente et expose tous ses occupants au danger.

Lyas Hallas

EL-TARF

L'érection d'un marché de fruits
et légumes s'impose

La ville d'El-Tarf, chef-lieu de wilaya, est dépourvue d'un marché de fruits et légumes. Un fait perçu par certaines personnes comme une situation tout à fait anodine alors que pour beaucoup d'autres citoyens et à bien des égards, cet état de fait constitue un anachronisme très grave et dénote, cependant, d'un certain retard pris par la ville pour mettre une commodité nécessaire et indispensable au service des administrés.

Les habitants ont pris l'habitude de faire leurs emplettes au marché hebdomadaire qui se tient chaque vendredi, ceux qui, pour une raison ou une autre, ont d'autres chats à fouetter lors de cette journée doivent se rabattre, les autres jours, sur les quelques marchands de la rue appelée communément "Souk" en subsistant leur dit-à.

L'emplacement des quelques marchands de la rue en question est attenant au tribunal et jouxte une station de fourgons aménagés de la ligne El-Tarf- Metrouha. Ce sont en réalité des chômeurs de tout âge qui se sont transformés en marchands installés avec leurs étals rudimentaires et debout exposant des quantités impressionnantes de fruits et légumes de saison dans l'anarchie.

Ladite rue est ainsi dénaturée avec en période de pointe des embouteillages avec leur lot d'insultes et de menaces à profusion.

L'édification d'un marché moderne constitue, à n'en pas douter, la meilleure solution à cet état de fait. C'est aussi un formidable réservoir

de main-d'œuvre dans une ville où le chômage bat son plein.

Reste aux édiles locaux de concrétiser ce projet en lançant un appel à travers la presse aux opérateurs nationaux pour investir dans ce créneau lucratif et porteur.

Daoud Allam

Un canal des eaux usées
à ciel ouvert

Le canal à ciel ouvert bordant un tronçon sur la RN44 reliant l'agglomération de Guerguour à la commune d'El-Tarf, sur 1 kilomètre, situé à l'entrée ouest du chef-lieu de wilaya, dégage des odeurs pestilentielles et suffocantes en cette période de chaleur hors saison.

Charriant une partie des eaux usées de la ville d'El-Tarf et relié à l'oued El Kebir, le canal en question constitue un véritable point noir pour une commune chef-lieu de

wilaya de surcroît et qui aspire à redorer son blason en matière de développement et de bien-être vis-à-vis d'une population complètement désabusée et résignée et ce, après plusieurs années d'immobilisme et de laisser-aller.

Les usagers de la route sont ainsi soumis à une véritable torture olfactive à chaque fois qu'ils abordent le tronçon en question. Aussi est-il devenu, ces derniers jours avec cette canicule inhabituelle qui semble prendre ses

quartiers durablement, une grande usine à moustiques et rats et un foyer pour de multiples maladies.

De ce fait, une solution radicale s'impose, consistant pour certains en le bétonnage du canal et sa mise sous terre, et pour d'autres en son éradication complète par le déversement de gravier et de sable.

Reste aux autorités locales de se pencher sérieusement sur cette question de salubrité publique.

D. A.

SKIKDA

La gendarmerie
dresse son bilan

Le bilan 2006 des activités du groupement de Skikda de la gendarmerie a été rendu public lors d'une conférence de presse qui s'est tenue, mardi, au bureau du premier responsable de cette institution. Il en ressort que 1 840 infractions de droit commun, 1 809 délits et 131 crimes ont été commis et qui ont vu l'implication de 2 206 personnes dont 629 écrouées, ce qui représente une baisse de l'ordre de 16,73% par rapport à l'année précédente.

Les crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs sont de l'ordre de 57 affaires : 23 liées à outrage public à la pudeur, 21 d'incitation de mineurs à la débauche, 13 de non-paiement d'allocation familiale. Elles ont vu l'implication de 147 personnes dont 32 écrouées.

Les crimes et délits contre la sécurité publique sont estimés à 47, moins que l'année dernière (52). Les enquêtes menées ont abouti à l'arrestation de 117 personnes dont 67 seront écrouées, impliquées dans des affaires d'association de malfaiteurs (35), de non-dénonciation de crimes (8) et de rébellion (4). On recense pour les crimes et délits contre les personnes 731 affaires (706 délits et 25 crimes), soit moins que les 1 162 enregistrées l'année dernière, à l'issue desquels 1 256 personnes furent interpellées dont 231 mises sous mandat de dépôt. Parmi elles, on peut énumérer les plus importantes, à savoir les CBV perpétrés avec arme blanche (327), CBV réciproques (77), CBV contre ascendants et CBV contre les mineurs (16) pour chacune d'elles, CBV avec préméditation (2) et CBV ayant entraîné la mort (1). Ceux contre les biens sont évalués à 930 affaires, 881 délits et 49 crimes, qui ont permis l'interpellation de 905 personnes dont 178 seront écrouées.

Vingt infractions à la législation douanière, à l'issue desquelles on a pu arrêter 53 personnes, toutes relâchées, qui ont été appréhendées transportant des quantités dérisoires de boissons alcoolisées, des effets vestimentaires, des explosifs et des supports audio-visuels (CD, VCD, cassettes audio et vidéo...).

Dans le traitement des affaires de stupéfiants, particulièrement la détention et la consommation de drogue, les éléments de la gendarmerie ont pu procéder à la saisie de 900,26 g et 1 346 psychotropes et à l'arrestation de 83 personnes dont 74 mises sous mandat de dépôt.

Dans le volet économique, 164 infractions ont été enregistrées, 150 pour défaut de registre du commerce, 7 pour défaut de publication de prix et 4 pour défaut de facturation.

Les accidents de la circulation sont estimés à 515 accidents qui ont causé la mort de 50 personnes et la blessure de 896 autres ; 455 accidents sont classifiés corporels, 36 mortels et 24 matériels. Selon le bilan présenté, 2 949 retraits de permis de conduire, 379 infractions du code de la route, 1 227 délits de coordination de transport et 305 mises en fourrière ont été enregistrés.

Cette évolution constante dans la révision à la baisse des indicateurs de la régression dans les domaines économique, social et de criminalité tous azimuts est due à plusieurs facteurs. Le plus important demeure le déploiement des "hommes verts" à travers tout le territoire de la wilaya, qui s'est traduit entre autres par l'ouverture de deux unités de brigades, au niveau des communes de Salah Bouchaour et Djendel Mohammed Saâdi, en appoint de la réouverture de celle de Kerkera. Une bonne couverture au niveau des quelques régions qui en souffrent serait un atout sécuritaire dont tirerait profit les citoyens qui en demandent. Le cas de la daïra de Zitouna est édifiant à plus d'un titre, elle est démunie de Sûreté et de brigade de gendarmerie !

La mobilité des patrouilles et l'emplacement des gendarmes au niveau des axes routiers stratégiques ont permis d'avoir un bilan chiffré dans le domaine des accidents de la route. L'élément humain relativement sensibilisé et l'application parfois "excessive" de la loi en vigueur auraient également positivement contribué.

Dans ce contexte, des efforts devraient être consentis particulièrement sur la RN 44, sur la ligne Azzaba-Annaba, qui détient la part du lion en termes de mortalité routière. Le commandant du groupement nous explique : "Etant intrigué par la récurrence des accidents sur cette ligne, j'ai décidé, un jeudi, de 8 h jusqu'à 19 h, d'installer sept barrières fixes. Le résultat fut étonnant : aucun accident ne sera signalé." Pourquoi ne pas le refaire ? peut-on s'interroger.

A la lumière de cette déclaration, on conclut que le caractère préventif que requière la mission de la gendarmerie demeure d'actualité. C'est un retour aux sources qui pourrait être déterminant. La lutte contre la prostitution clandestine dans la région de Azzaba notamment en a relativement donné la preuve, elle s'inscrit dans le cadre des activités répressives de ce corps. Des opérations coup-de-poing dont une menée conjointement avec la police ont réussi à démanteler des réseaux de proxénétisme qui avaient discrètement dans les forêts.

Petit péché mignon des gendarmes : ils ne procèdent pas à la fouille des cars des voyageurs, ne ciblant que les véhicules légers. Pourtant, ce moyen de transport est le plus privilégié des réseaux spécialisés dans la contrebande. Un effort dans ce sens ne sera pas vain. Bien que Skikda ne soit pas une plaque tournante de ce fléau, il n'en demeure pas moins que ce dernier existe. Le pillage de sable et le trafic de liège aussi.

Zaïd Zoheir